

**À tous les médias**  
**Pour diffusion immédiate**

Nouvel espace économique pour le Québec :

**La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) salue les deux avancées importantes annoncées aujourd'hui par le Premier ministre du Québec**

**Montréal, le 17 octobre 2008** – La Fédération des chambres de commerce du Québec est heureuse de la signature avec la France d'une entente facilitant la mobilité des travailleurs qualifiés et du début des négociations avec l'Union européenne pour la conclusion d'un partenariat économique Canada-Union européenne.

**Faciliter l'accès des entreprises à une main-d'œuvre qualifiée**

La FCCQ estime que, pour les entreprises, l'accès à des travailleurs qualifiés constitue de plus en plus un grand problème. Pour assurer la croissance des entreprises et la prospérité du Québec, il faut absolument augmenter le bassin de travailleurs qualifiés : gens de métier, techniciens de divers niveaux et professionnels des secteurs des sciences et des technologies.

« L'entente signée aujourd'hui par Monsieur Charest et le Président Sarkozy facilitera la mobilité de la main-d'œuvre et rendra le recrutement plus facile pour nos entreprises. La réduction des délais de reconnaissance des compétences par les Ordres professionnelles est aussi une très bonne nouvelle pour les entreprises du Québec, » estime Françoise Bertrand, Présidente-Directrice générale de la FCCQ.

Cette problématique constitue l'un des champs prioritaires d'intervention de la FCCQ. C'est d'ailleurs pourquoi elle organise un grand Rendez-vous des gens d'affaires sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, le 3 novembre prochain à Montréal ([www.fccq.ca](http://www.fccq.ca)).

**Un accord prometteur**

La FCCQ est également heureuse de la poursuite des négociations pour la conclusion d'un accord de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Depuis que le Gouvernement du Québec a lancé cette idée, la FCCQ en a toujours été un ardent défenseur.

« On le sait, notre économie s'appuie sur l'exportation pour croître. L'ouverture de nouveaux marchés est essentielle à la croissance et au développement économique du Québec. Mais bien au-delà, ce nouveau type d'entente commerciale, qui inclue notamment le commerce, la mobilité, les marchés publics et la propriété intellectuelle, est prometteur pour le Québec, ajoute Françoise Bertrand. Je souhaite que les négociations avancent rapidement. »

« Voilà quelque temps que le Premier ministre Charest s'emploie à convaincre le reste du Canada et l'Union européenne de la nécessité de cet accord. Je salue le leadership du Gouvernement du Québec dans ce dossier, » conclue-t-elle.

- 30 -

Pour information :

Bruno-Serge Boucher  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514 844-9571, poste 3240  
[bruno-serge.boucher@fccq.ca](mailto:bruno-serge.boucher@fccq.ca)